



DESCRIPTION D'EMPLOI

TITRE DU POSTE : Intervenant.e jeunesse

RELÈVE DE : Directrice générale

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du conseil d'administration, l'intervenant.e jeunesse anime les activités et réalise des interventions psychosociales auprès des jeunes fréquentant la Maison des jeunes Le Re-Pairs.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Responsable de l'animation du milieu de vie et de la promotion des activités et des services de la Maison des jeunes Le Re-Pairs.

PRINCIPALES TÂCHES

- Assurer une animation dynamique;
- Développer des liens significatifs avec les jeunes par le biais d'interventions individuelles ou de groupe et de diverses activités;
- Agir comme personne-ressource: accueil, inscription, application des règles de vie et encadrement général des jeunes de 11 à 17 ans;
- Informer les jeunes des activités et des services offerts;
- Sensibiliser les jeunes sur divers sujets en lien avec l'adolescence;
- Référer les jeunes vers les ressources appropriées;
- Participer à la promotion et aux activités d'autofinancement;
- Planifier et réaliser des activités, des ateliers et des implications communautaires, en collaboration avec le conseil d'administration;
- Développer et soutenir des projets avec, par et pour les jeunes et en collaboration avec le conseil d'administration;
- Rédiger les rapports descriptifs des périodes d'animation (présences, évaluation des activités, recommandations et suivi des jeunes);
- Participer aux formations pertinentes;
- Exécuter toutes autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- **Scolarité :** Diplôme d'études collégiales (DÉC) dans le domaine social en cours ou complété.
- **Expérience :** Un an d'expérience en animation de groupe, en intervention psychosociale et/ou auprès des jeunes de 11 à 17 ans, un atout.

- **Autres exigences :**

- Formation en secourisme et réanimation cardiorespiratoire (RCR) ou engagement à suivre cette formation lors de l'embauche;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide pour les sorties avec les jeunes;
- Avoir 18 ans ou plus;
- Ne pas avoir d'antécédent judiciaire.

COMPÉTENCES

- Empathie;
- Gestion des émotions;
- Capacité à entrer facilement en contact avec les jeunes;
- Communication (à l'oral et à l'écrit);
- Travail d'équipe et collaboration;
- Autonomie et initiative;
- Sens de l'analyse.

CONNAISSANCES

- Milieu communautaire et son fonctionnement;
- Problématiques vécues par les jeunes de 11 à 17 ans;
- Outils informatiques (Google Drive, Word, Canva, etc.) et des réseaux sociaux.

HORAIRE DE TRAVAIL

- Minimum 6 heures par semaine réparties sur 2 soirs, soit du mardi au vendredi (de 18h 30 à 21h30 les mardis, mercredis et jeudis et de 18h30 à 22h les vendredis);
- Fin de semaine, à l'occasion, lors d'activités de financement.